

Accident dans la région de Kango

Cinq morts et deux blessés dans l'embarquée d'un poids lourd à Oyane 1



Le véhicule de type Canter en stationnement écrasé par le gros porteur au passage.



La posture finale du mastodonte impliqué dans l'accident qui a fait cinq morts à Oyane, hier dimanche.



Deux des personnes tuées.

Styve Claudel ONDO
MINKO
Libreville/Gabon

Le gros porteur appartenant à la Société des bois tropicaux (SBT) a percuté un Canter en stationnement, puis a fini sa course contre une épicerie et une maison dans le domaine du chef du village Oyane 1.

UN tragique accident de circulation a fait de nombreux morts, hier, en début d'après-midi, à Oyane 1, une bourgade située dans le département du Komo-Kango. A l'origine du drame, un camion de type semi-remorque qui a effectué une sortie de route.

Au moment où nos mentions sous presse, le dernier bilan recueilli par nos soins auprès de la brigade

routière de Kango-centre, en charge du constat d'usage, faisait état de cinq morts. Parmi eux, quatre membres d'une même famille. Deux blessés ont, quant à eux, été acheminés par les secours à Libreville. De nombreux dégâts matériels ont également été enregistrés.

Les faits. Ce dimanche 19 août, il est environ 13 heures. Un gros porteur de marque Howo, de type

semi-remorque, immatriculé AL-811-IT, roule à vive allure dans le sens Kango/Bifoun. Parvenu à la hauteur du village Oyane 1, exactement au niveau d'un virage, le conducteur du poids lourd appartenant à la Société des bois tropicaux (SBT) perd subitement le contrôle de son engin.

Dans un premier temps, l'incontrôlable camion effectue une embarquée et

percuté de plein fouet un Canter en stationnement. Puis, se retrouve dans la concession du chef du village Oyane 1 et fonce droit dans une épicerie appartenant à un Mauritanien. Enfin, il termine sa course folle dans une habitation, en heurtant au passage des enfants qui jouaient dans la cour. « Le lourd bilan humain se chiffre présentement à cinq morts. A savoir trois enfants, une

dame et le chauffeur du semi-remorque. Il va falloir regarder de très près la situation des deux blessés transportés à Libreville, car leur état suscitait beaucoup d'inquiétude à leur départ du lieu de l'accident», indique une source policière proche de la direction des investigations de la brigade routière de Kango. Affaire à suivre.

Infanticide à M'Vadhy (région de l'Ivindo)

Il trucidé l'enfant de sa petite amie

Styve Claudel ONDO
MINKO
Libreville/Gabon

UN drame défraie actuellement la chronique dans le district de M'Vadhy, bourgade du département de l'Ivindo, dans la province de l'Ogooué-Ivindo: un jeune compatriote âgé de 23 ans, Agouma Emame Ngata, aurait cruellement ôté la vie à l'enfant de sa petite amie, âgé tout juste de 2 ans. Le présumé auteur de l'infanticide a été présenté devant le parquet de Makokou, où un juge d'instruction l'a placé sous mandat de dépôt à la prison centrale, le lundi 13 août dernier.

Les faits se déroulent le mercredi 8 août. Dans la matinée, Agouma Emame Ngata, qui rend visite à sa



Agouma Emame Ngata...

petite amie, décide d'aller faire une promenade avec le nourrisson de cette dernière.

La demoiselle n'a aucune raison de boudier; d'autant que l'initiative lui permet d'avoir un petit temps de répit. Sauf que, fait pour le moins curieux, quelque

temps après, Agouma regagne la demeure de sa petite amie sur la pointe des pieds. Puis, il dépose le garçonnet sur le lit, avant de disparaître ensuite, sans mot dire à la mère du tout-petit.

REFUS DE COOPÉRER. C'est derrière lui que sa



... a été écroué à la prison centrale de Makokou. En attendant son procès.

concubine constate que son enfant, qu'elle croyait endormi, est tout simplement passé de vie à trépas. Lorsque la maman de l'enfant tente d'entrer en contact avec son compagnon, le téléphone de ce dernier sonne libre. A la suite de quoi, la demoiselle

et ses parents informent les Officiers de police judiciaire (OPJ). Le même jour, une escouade de la brigade-centre de la gendarmerie de Makokou met en place une souricière, et le présumé meurtrier est appréhendé.

Pressé de questions par les

enquêteurs, Agouma Emame passe aux aveux. Ses déclarations font froid dans le dos. "Le mis en cause dit avoir étranglé l'enfant pendant la balade. Avant d'aller déposer discrètement le corps du nourrisson sur le lit de sa mère", renseignera plus tard une source militaire proche de l'enquête.

Le plus curieux dans cette affaire, c'est que le suspect, après avoir reconnu les faits qui lui sont reprochés, va catégoriquement refuser de décliner les motivations qui l'ont amené à commettre cet infanticide. L'information judiciaire diligentée dans le cadre de ce dossier permettra certainement d'en savoir davantage, lors de la comparution prochainement du jeune homme devant la Cour criminelle.

Découverte macabre à Essassa

Un homme trouvé mort dans sa chambre

G.R.M
Essassa/Gabon

DE quoi est mort Lambert Boussougou ? La question est sur toutes les lèvres au quartier Essassa, dans le deuxième arrondissement de la commune de Ntoun, depuis la découverte, jeudi dernier, du corps sans vie de ce compatriote, en état de décomposition, dans sa chambre.

Lambert Boussougou était bien connu de tous dans le quartier Essassa où il vivait

seul, depuis le décès de sa compagne, il y a quelques années.

L'intéressé est vu vivant pour la dernière fois le mardi 14 août dernier. Le jeudi 16, l'attention de son voisinage est attirée par des mouches faisant des allers-retours entre l'intérieur et l'extérieur de son domicile. Par la suite, sa dépouille, qui commence à se décomposer, est découverte.

D'après une source proche de la famille, le jour de cette trouvaille macabre, son fils aîné est venu lui



C'est dans cette habitation que Lambert Boussougou a été retrouvé mort.

rendre visite dans la matinée. Mais il trouvera la maison fermée.

La même source raconte: «pensant que le père dor-

mait, il a frappé à la porte centrale puis à la fenêtre de la chambre. En vain. L'enfant est donc reparti chez lui. Dans l'après-midi, les

voisins de Lambert Boussougou, pensent dans un premier temps que l'odeur nauséabonde provenant de la maison du défunt, et le balai des mouches sont causés par du poisson ou de la viande (...) mal conservés.»

CRUEL DESTIN. Elle ajoute: "les voisins, après avoir appelé vainement Lambert Boussougou, ont finalement décidé de défoncer la porte du salon". Une fois dans la maison, c'est l'horreur. Ils découvrent le malheureux allongé sur son lit, les corps enflés et dévorés par les mouches.

Par la suite, les membres de sa famille ont été informés. Au-delà du chagrin, ces derniers n'avaient que cette interrogation sur les lèvres: le destin serait-il cruel pour les Boussougou? En effet, il y a quelques années, la mère du disparu, qui n'a eu que deux enfants, est morte calcinée dans un incendie, apprend-on. «Sa sœur aînée, Alexandre, est quasiment inapte après avoir fait un accident vasculaire cérébral (AVC)», renseigne un autre proche de la famille.